

Prolégomènes à une théorie «mentaliste» des référents évolutifs

Walter De Mulder

0. Introduction

Il existe des emplois de pronoms où ceux-ci renvoient à des référents qui changent tout le temps, sous l'influence, entre autres, des prédicats qui s'appliquent aux pronoms. Puisqu'ils ne renvoient pas à la même entité que leurs "antécédents", ces pronoms posent le problème de l'identité référentielle. Charolles et Schnedeker ont publié deux articles très stimulants sur ce problème des référents évolutifs, articles dans lesquels ils proposent deux contraintes ontologiques et une contrainte phénoménologique pour expliquer l'acceptabilité — ou l'inacceptabilité — des pronoms dans ce contexte. Entre temps, Kleiber y a apporté une série de précisions fondamentales.

L'objectif de cet article est plus modeste. Dans leurs articles, Schnedeker et Charolles critiquent ce qu'ils appellent les approches "mentalistes" du problème des référents évolutifs, c'est-à-dire les approches qui emploient des notions comme celle de "modèles mentaux". Nous voudrions montrer que, malgré leurs arguments, une approche en termes "mentalistes" — nous emploierons la notion de *représentations discursives* — reste possible. Nous avons profité des arguments avancés par Charolles et Schnedeker pour préciser la nature de ces représentations. Chemin faisant, nous avons aussi été obligé de réinterpréter les contraintes de Charolles et Schnedeker ainsi que celles de Kleiber. Si dans un certain sens, nous avons dû conclure que toutes les contraintes sont phénoménologiques, nous précisons que ce sont des contraintes qui concernent la conceptualisation du référent par le locuteur.

1. Anaphores sans référence ?

Charolles et Schnedeker [1993] critiquent l'idée de Yulè [1982] que l'on pourrait, au moins dans certains cas, interpréter des pronoms

anaphoriques sans identifier leurs référents. Yule suggère qu'en interprétant des énoncés, les interlocuteurs ne dépensent pas d'effort pour trouver le référent précis des pronoms anaphoriques. Ceux-ci sont des expressions courtes, non accentuées, qui servent à marquer l'information donnée, alors que les interlocuteurs s'intéressent plutôt à l'information nouvelle qui est véhiculée par les prédicats. Il en découle que dans beaucoup de cas, la référence des anaphores peut rester assez floue, comme dans les exemples (1) et (2) :

(1) Ils m'ont encore envoyé un rappel pour ma note de téléphone.

(2) A Edimbourg, ils font tout très lentement.

Dans des exemples de ce type (voir aussi Kleiber [1990a, 1994a]), l'interlocuteur doit employer les prédicats appliqués aux pronoms pour identifier leurs référents [Brown & Yule, 1983, p. 218-219] : dans le premier cas, *ils* renvoie à ceux qui doivent envoyer la note — probablement les gens de l'administration des téléphones ; dans le second cas, *ils* renvoie à ceux qui "font quelque chose à Edimbourg" — pas nécessairement les habitants d'Edimbourg ! Bref, la référence reste vague, tout comme le soutient Yule [1982].

La thèse de Yule est étayée dans *La Chute* d'Albert Camus, où l'on trouve toute une série de pronoms dont les référents restent imprécis, comme dans l'extrait suivant (3) :

(3) Paris est un vrai trompe-l'œil, un superbe décor habité par quatre millions de silhouettes. Près de cinq millions, au dernier recensement ? Allons, *ils* auront fait des petits (p. 10).

Lors d'une première lecture, ce *ils* surprend. On peut évidemment, après coup, le rattacher aux silhouettes mentionnées auparavant, mais il semble plus exact d'identifier son référent aux habitants de Paris, comme il est confirmé un peu plus loin lorsque le protagoniste renvoie à ses "concitoyens". En tout cas, il est difficile de décider à quoi le pronom renvoie exactement "on-line", c'est-à-dire au fur et à mesure qu'on lit le texte. La même constatation vaut pour (4) :

(4) Dans ce pays, tout le monde est docteur, ou professeur. *Ils* aiment à respecter, par bonté, ou par modestie (p. 12).

Si on sait que *dans ce pays* renvoie à la Hollande, on peut interpréter *ils* comme un renvoi aux Hollandais. Or, il est évident qu'on ne renvoie pas à tous les Hollandais, mais à la "totalité des membres humains, non actuels, d'un "groupe" spécifique" [Kleiber, 1994a, p. 174]. Il est difficile de récupérer alors un nom spécifique à intégrer dans une description permettant de définir le référent de façon exacte.

Nous ne voyons pas en quoi il serait "paradoxal" [Charolles & Schnedecker, 1993, p. 113] de prétendre que l'interprétation de ce genre de pronoms n'est pas un problème "référentiel". De toute façon, la thèse que défend Yule [1982] n'est pas, qu'en général, lorsque nous interprétons des énoncés, nous n'essayons pas d'identifier les individus dont ils parlent. Sa thèse est que, dans certains cas, il est impossible d'assigner des référents précis aux expressions anaphoriques. Ainsi, même si je ne sais pas que mon ami a un oncle, je comprends bien ce qu'il dit quand il prononce (5) :

(5) Mon oncle part pour le Canada.

Je comprends (5) du moment que j'ai saisi que le locuteur veut me parler d'une personne particulière qui est son oncle, même si tout ce que je sais à propos du référent de *mon oncle*, c'est qu'il s'agit d'une entité à laquelle le locuteur veut renvoyer en employant l'expression *mon oncle* [Brown & Yule, 1983, p. 207]. On ne saurait prétendre qu'à ce moment, j'identifie le référent au sens où je pourrais en donner une *description identifiante* du type défini dans Searle [1969] et Strawson [1964]. Rappelons que cette notion implique qu'un locuteur ne peut employer une expression référentielle avec succès que s'il est au moins capable de fournir une description qui identifie de façon unique le référent. Kleiber [1981, p. 129-131] s'oppose à juste titre à cette exigence : il suffit, pour qu'on puisse référer à un individu, qu'on soit en relation médiate ou immédiate avec lui. Dans ses propres termes : "le fait primordial est qu'en employant une expression qui réfère à un particulier le locuteur accepte que (il croit que) l'objet en question est un objet unique" [Kleiber, 1981, p. 130]. L'effet de l'emploi de l'expression référentielle est donc d'introduire dans la représentation de ce qui est dit, c'est-à-dire dans la *représentation discursive*, un élément *x* avec les prédicats qui s'y appliquent — dans (5) être l'oncle de *N*¹.

On retrouve ainsi l'idée des *référents discursifs* [Karttunen, 1976], qui a été reprise dans la théorie des représentations discursives [Kamp & Reyle, 1994] : dans la représentation discursive, on introduit des éléments *x* dont le rôle est de servir de support aux différents prédicats qu'on y attache dans le discours. Il faut pourtant distinguer ce qui est dans le monde et ce qui se trouve dans la représentation qu'un auditeur se fait d'un discours qu'il est en train d'interpréter : dans le monde, on trouve les individus et les états ou actions eux-mêmes, dans toute leur richesse, mais dans la représentation d'un discours, on trouve des représentations élaborées à partir des expressions référentielles employées, qui ne sont souvent que des représentations partielles du monde et qui ne permettent pas nécessairement d'identifier les entités dans le monde [Brown & Yule, 1983, p. 207]. Il ne faut pas prêter aux auditeurs une compréhension plus "objective" que nécessaire pour modéliser ce qu'ils comprennent

¹On trouve, évidemment, une expression formelle de cette idée dans la théorie des représentations discursives de [Kamp & Reyle, 1994]. Dans cet article, nous employons la notion de représentation discursive pour la représentation qu'un auditeur/lecteur élabore uniquement sur la base de ce qu'il entend/lit. La notion s'oppose alors à celle de modèle mental, qui renvoie au modèle du monde réel.

²Kleiber [1990a] soutient à juste titre que l'exemple ne montre pas qu'il y a déséquilibre entre ce que le locuteur veut dire et ce que l'interlocuteur comprend, comme nous l'avons prétendu jadis [De Mulder, 1990].

³On trouve une distinction comparable dans Kamp et Reyle, [1994, p. 92-99] et Bosch [1985, p. 305].

actuellement : dans beaucoup de cas, les auditeurs ne peuvent pas identifier ce à quoi renvoie le locuteur — ou ils n'en ressentent pas la nécessité [Bosch, 1985, p. 302]. Quand je reçois de mon ami une carte sur laquelle il m'écrit : "Il pleut ici depuis deux semaines", il n'est pas nécessaire de contrôler la date d'envoi ou de me rappeler où il passe ses vacances pour comprendre son message. J'ai compris ce qu'il veut me dire quand j'ai compris qu'il fait mauvais là où il passe ces vacances depuis les deux semaines qui précèdent la date d'envoi de la carte². Il en ressort clairement que pour interpréter des expressions référentielles, il n'est pas toujours nécessaire d'identifier les entités dans le monde auxquelles ces expressions renvoient ou de disposer de descriptions ou de représentations qui permettent de les identifier [Bosch, 1985, p. 300-302].

C'est dans ce sens que les anaphores peuvent s'interpréter sans qu'on ait à identifier leurs référents, et il nous semble que ce point n'est pas incompatible avec l'idée de continuité topicale et d'autres notions qui présupposent un maintien "en mémoire" d'une entité à laquelle raccrocher les prédicats [Charolles & Schnedecker, 1993, p. 113]. Il faut toutefois, à ce moment, accepter que l'identification des référents se situe au niveau de la représentation discursive qu'élabore l'auditeur lorsqu'il interprète un discours et, en outre, distinguer entre la *représentation discursive* et les *modèles mentaux* qui permettent au locuteur de vérifier les représentations discursives et d'identifier les référents des expressions référentielles³. Bref, comprendre un énoncé comportant une expression anaphorique, c'est être en état d'élaborer une représentation discursive du référent où l'on trouve un *x* indéfini, un référent discursif auquel sont attribués plusieurs prédicats de façon harmonieuse, mais sans que cette représentation doive être identifiante [Yule, 1982]. Or, Charolles et Schnedecker [1993, p. 114-118] rejettent une "solution mentaliste" pour les référents évolutifs et semblent donc rejeter aussi une analyse en termes de représentations discursives.

2. Une solution "mentaliste" quand même ?

Charolles et Schnedecker ne récusent pas l'idée que, lors de l'interprétation d'énoncés et de discours, nous élaborons des représentations des objets et états de choses dénotés. Ce qu'ils mettent en doute, c'est l'emploi que certains auteurs font de ces représentations pour analyser des pronoms qui renvoient à des référents évolutifs, comme dans (6) :

(6) Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure.

Brown et Yule [1983, p. 202] emploient ce type d'exemples pour critiquer l'idée de Halliday et Hasan [1976] que les pronoms sont de simples substituts et qu'il suffit, pour les comprendre, de les remplacer par leur antécédent. Puisque cette idée mènerait dans l'exemple présent à des absurdités — ce n'est évidemment pas le poulet actif et bien gras qui est rôti —, Brown et Yule [1983, p. 201-222] soutiennent que l'auditeur interprète les pronoms en élaborant, à partir des mots du locuteur, une représentation discursive dans laquelle il tient compte de l'évolution du référent, en assignant aux référents introduits les prédicats qui s'y appliquent progressivement. De cette façon, l'auditeur se rend compte que le dernier *le* dans notre exemple ne renvoie pas au poulet actif et bien gras du début, mais au poulet qui a été tué, préparé pour le four et coupé en quatre.

Charolles et Schnedecker [1993, p. 116] se demandent alors à juste titre pourquoi nous ne pouvons pas employer le pronom *les* dans (7), puisque dans la représentation mentale du locuteur, on trouve non pas le poulet du début, mais le poulet coupé en quatre et, donc, les quatre parties :

(7) Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre et faites-?les rôtir avec du thym pendant une heure.

A première vue, la critique de Charolles et Schnedecker est entièrement justifiée. Si l'on accepte que le nombre et le genre du pronom donnent des indications sur la classification du référent [Kleiber, 1994a, p. 69-81], on ne comprend pas pourquoi *les* ne peut renvoyer ici aux quatre parties qui restent du poulet. En fait, la réponse est donnée par Kleiber [1990a et 1994a, p. 69-81] : le pronom comporte, à part son *contenu descriptif* (genre et nombre), un *contenu "instructionnel"* qui veut qu'il renvoie à l'actant principal dans une situation saillante. Si *les* n'est pas acceptable ici, c'est précisément parce que les quatre parties du poulet ne sont pas assez saillantes dans le contexte donné. Dans la représentation discursive, il y a un référent discursif *x* et les prédicats qui s'y appliquent (en gros, *être un poulet* et *être coupé en quatre*). Ce qui n'est pas donné dans cette représentation, c'est les quatre parties elles-mêmes, qui ne sont récupérables qu'au prix d'une inférence, aussi infime soit-elle. On peut alors rapprocher l'inacceptabilité de (7) de celle de (8) :

(8) Il neige et elle tient [Kleiber, 1990a ; 1994a, p. 87].

Charolles et Schnedecker [1993, p. 117] ont néanmoins raison de dire que (7) pose un problème pour toute conception mentaliste qui soutient que le pronom doit s'interpréter par rapport au "modèle mental construit incrémentiellement par le locuteur". Car si le poulet est coupé en quatre, comment peut-on encore renvoyer au poulet en tant que tel ? Pour

répondre à cette deuxième question, nous profiterons d'une suggestion de Kleiber [1990b, p. 216] : il s'agit tout au long de la recette (6) des ingrédients qui entrent dans sa préparation. En d'autres termes, l'emploi du pronom est possible parce que l'interlocuteur attribue à l'auteur un *but communicatif* qui fait que le centre de l'attention tout le long de la recette est la série des opérations culinaires à appliquer au poulet [Cornish, 1990, p. 86].

Il faut conclure à notre avis que la critique de Schnedecker et Charolles [1993, p. 117] est justifiée, mais qu'elle n'implique pas qu'il faille refuser une solution mentaliste. Elle montre plutôt qu'une analyse du problème des référents évolutifs en termes de représentations discursives n'est possible qu'à deux conditions :

(i) il faut distinguer entre le *modèle mental* de l'évolution "ontologique" du référent et la *représentation discursive* qui est pertinente pour la forme linguistique des expressions référentielles ;

(ii) il faut introduire dans la représentation discursive une composante qui indique quels sont les référents saillants.

Ces conditions sont satisfaites par les représentations discursives proposées par Grosz et Sidner [1986], qui distinguent trois plans d'organisation : celui de la *structure linguistique*, celui des *intentions discursives* et celui de *l'attention*.

Au *niveau linguistique*, un discours est une séquence de phrases. Mais, comme il a été observé maintes fois, il ne suffit pas qu'il y ait deux phrases subséquentes pour qu'il y ait discours. Il faut en outre qu'on entrevoie une certaine *cohérence* entre les phrases. La cohérence se laisse pourtant difficilement définir : il existe bien des expressions linguistiques qui donnent des informations sur la structure d'un texte, mais elles ne sont pas indispensables, et même des textes qui n'en comportent pas peuvent manifester une certaine cohérence. Il faut accepter la conclusion de Charolles :

"Aucun texte n'est en lui-même cohérent ou incohérent. Tout dépend en définitive du récepteur et de ses capacités à interpréter les indications disposées dans le discours de telle sorte, qu'au bout du compte, il arrive à une façon de comprendre qui lui paraisse d'un caractère suffisamment cohérent" [1982, p. 1056].

Par rapport aux recettes, on peut dire que, s'il y a cohérence, c'est parce que l'interlocuteur prête au locuteur un *but communicatif* bien déterminé : préciser quelles sont les opérations culinaires à effectuer pour préparer tel ou tel plat [Cornish, 1990, p. 86]. Dans les termes de Grosz et Sidner [1986], ce qui assigne malgré tout une certaine cohérence à un texte, c'est qu'on l'envisage comme la réalisation d'une *intention discursive*.

⁴Charolles et Schnedecker [1993] présentent aussi une discussion de Reboul [1992], une analyse des recettes de Brown et Yule [1983] à l'aide de la théorie des espaces mentaux de Fauconnier [1984] et de la notion de fonction pragmatique de Nunberg [1978]. Or, leur présentation de la théorie de Reboul ne nous a pas permis de juger des critiques présentées. Le texte de Reboul n'ayant pas été publié à notre connaissance, nous préférons pour le moment nous abstenir d'une réflexion à propos des arguments avancés.

⁵Charolles et Schnedecker [1993, p. 120] se contentent de dire que le pronom ne véhicule aucun contenu descriptif ou sortal et, de ce fait même, est incapable de modifier les traits associés à un *N*. Cette explication demande des précisions à la lumière des exemples où il y a désaccord en genre et/ou en nombre entre "l'antécédent" et le pronom ([Bosch, 1983, 1985], [Cornish, 1987], [Kleiber, 1990a, 1994a]), exemples qui montrent que le pronom a bien un contenu descriptif ([Bosch, 1988] et [Kleiber, 1990a, p. 39-41; 1994a, p. 69-81]).

le locuteur signale qu'il renvoie à un référent dans le focus de l'attention et, donc, *accessible* (au sens de [Ariel, 1990] et autres). Il donne ainsi à son interlocuteur une instruction sur la façon dont celui-ci doit construire sa représentation discursive. Mais rappelons que pour déterminer ce qui est en focus, il faut tenir compte du *but communicatif* (Cornish), de l'*intention communicative* (Grosz et Sidner). Si dans la recette (6) *le* continue à renvoyer au poulet, c'est bien parce que le but de la recette est de décrire comment on prépare un poulet. Le poulet est donc à la fois l'ingrédient principal et l'objectif ultime de la recette en vertu de la cohérence globale de la recette et c'est pour cette raison qu'il est aussi dans le focus de l'attention⁴.

3. Une histoire de prince... ou de personne ?

La question de Charolles et Schnedecker concerne l'*identité référentielle* : comment se fait-il que, malgré les changements que subit le référent dans la recette, nous continuons quand même à y renvoyer par un pronom et donc à suggérer qu'il y a identité du référent ? Ils font remarquer à juste titre que le problème est plus général et ne concerne pas que les recettes, comme il ressort de (9), un résumé du film *Le Dernier empereur* de Bernardo Bertolucci dans un magazine de télévision :

(9) En 1908, un *petit prince de trois ans* est enlevé à sa mère et assis sur le trône laqué de l'Empire de Chine. Pendant 16 ans, *il* reste un demi-dieu prisonnier de la Cité interdite. Puis *il* mène une vie de play-boy insouciant sous protection japonaise, se retrouve empereur de Mandchourie, est arrêté par les Russes et rendu à quarante-trois ans aux Chinois qui *le* rééduquent dans un champ pendant dix ans (cité in [Charolles et Schnedecker, 1993, p. 106]).

Charolles et Schnedecker soulignent à juste titre l'importance du fait que le référent est introduit ici par un syntagme nominal du type *un N* et non, par exemple, par son nom propre. A l'opposé du nom propre qui renvoie directement à l'individu qui le porte, *un N*, grâce au nom commun qu'il comporte, inscrit son référent dans une classe, le définit à l'aide d'une série de prédicats sortaux — un prince est un membre de la famille royale, doté d'une certaine souveraineté, sans régner vraiment (cf. le *Petit Robert*, s. v. *prince*). L'effet du genre et du nombre d'un pronom⁵ est de signaler qu'il continue la classification opérée auparavant [Kleiber, 1994a, p. 90-91]. Il signale, comme le disent à juste titre les auteurs, "que, relativement à certains critères d'individuation sortaux, une certaine entité ayant été préalablement fixée dans le discours continue à exister ou, plus exactement, est encore accessible, et même hautement accessible [Ariel, 1990], sous le même jour" [Charolles & Schnedecker, 1993, p. 121]. En termes plus explicites : on peut employer le pronom dans l'exemple (9)

parce qu'il existe dans cette histoire un trait sortal contenu dans *un petit prince de trois ans* par rapport auquel l'individu en question persiste.

Au début de *La Chute* de Camus, on trouve un exemple qui confirme ce point de vue. L'exploitant du café *Mexico-City*, où se rencontrent le narrateur et son auditeur, y est introduit par le narrateur comme *l'estimable gorille qui préside aux destinées de cet établissement*. Les pronoms qui renvoient par la suite à ce syntagme nominal se comprennent en partie par rapport à cette classification initiale de l'exploitant comme "gorille", comme dans *il n'a pas grogné*.

Ainsi se justifie la première contrainte ontologique de Schnedecker et Charolles :

"La forme pronominale est tolérée dans la chaîne tant que le processus transformateur n'affecte pas les prédicats sortaux, autrement dit les propriétés intrinsèques à la dénomination d'un objet X" [1993, p. 201].

Voyons comment cette contrainte fonctionne dans l'exemple (9). Au cours de l'histoire, l'individu en question devient adulte et perd son titre de prince. Quel est le trait sortal qui reste ? Charolles et Schnedecker [1993, p. 121] proposent "être une personne", mais cette proposition est problématique si l'on accepte, avec Kleiber [1990a, 1994a], que le genre du pronom renvoie à la classification du référent ; si celui-ci est classé comme "personne", on s'attendrait plutôt à un pronom féminin. Le genre du pronom se justifie plus par rapport à une classification du référent, qui est humain, comme "homme"⁶. Ce qui semble introduire un paradoxe [Kleiber, à paraître] : d'un côté, le référent est introduit et classé comme "prince", de l'autre il est uniquement classé comme "homme". Le paradoxe disparaît si l'on distingue la fonction du nom comme *dénominateur* de celle qu'il a comme *prédicat sortal* [Kleiber, à paraître]. Le nom *prince* peut fonctionner comme dénominateur dans la mesure où il peut fonctionner comme réponse à la question "c'est qui, le ?". Il ne peut, en revanche, fonctionner comme prédicat sortal parce qu'il désigne, par sa nature même, une phase transitoire du référent. Du coup, on a recours à la classification de base de l'être humain comme "homme".

Cette proposition de Kleiber [à paraître] ne nous semble toutefois pas entièrement satisfaisante par rapport à l'exemple du *gorille* dans *La Chute*. Il ne nous semble pas justifié de dire que, dans ce cas, la persistance de l'objet est garantie par le trait "homme", parce qu'on comprend mal alors comment le protagoniste peut dire que "il" grogne. La classification du référent comme "gorille" est en outre assez stable (on la retrouve aux pages 12, 15, 35 et 137) et confirmée par d'autres parties du texte, de sorte qu'il faut bien conclure que le référent est classé à la fois comme "gorille" et comme "homme" et que le pronom *il* peut renvoyer à cette double classification. La référence du pronom semble être déterminée en partie

⁶Kleiber [1990a, p. 39-40 ; 1994a, p. 76-79] soutient que les référents humains se classent en "hommes" et "femmes" d'après leur sexe.

par les prédicats qui s'y appliquent : un prédicat comme *grogner* activerait la classification comme "gorille", alors qu'un prédicat comme *parler* activerait la classification comme "homme". Il faut toutefois observer que de tels prédicats effectuent alors un procès transformateur assez fondamental. Si cela n'empêche pas l'emploi du pronom, c'est évidemment parce qu'il y a un "connecteur ouvert" [Fauconnier, 1984, p. 22] entre le référent humain, qui est "homme" par défaut et sa classification comme "gorille", connecteur qui est ouvert parce que le protagoniste l'a explicitement instauré et y renvoie assez souvent de façon implicite ou explicite dans le texte. A notre avis, cela implique que les prédicats sortaux dont parlent Schnedecker et Charolles dans leur contrainte ne sont pas donnés objectivement, par l'ontologie du référent, mais résultent d'un choix du locuteur, qui peut, dans certaines limites, choisir le point de vue sous lequel il veut introduire un référent. Ce qui suggère en définitive que la contrainte ontologique de Charolles et Schnedecker n'intervient qu'après une contrainte phénoménologique généralisée.

4. La deuxième contrainte ontologique

Schnedecker et Charolles proposent encore une deuxième contrainte ontologique :

"Le trait sortal garantissant l'intégrité ontologique de l'objet évolutif se définit en termes de saillance de la contre-partie massique, qui résulte des processus transformateurs appliqués à l'objet [1993, p. 203]."

Regardons les exemples (10) et (11) cités *in* Schnedecker et Charolles [1993, p. 203] :

(10) Prenez quatre pommes. Pelez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissé refroidir, servez-les avec des petits gâteaux.

(11) Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et *portez-les à ébullition.

Qu'est-ce qui explique la différence d'acceptabilité entre ces deux exemples ? Charolles et Schnedecker [1993, p. 123] font remarquer que les pommes dans le premier exemple sont tout aussi invisibles que les morceaux de sucre dans le second exemple. L'élément décisif à leur avis, c'est que dans la première recette, la chair des pommes, la contre-partie massique, reste saillante, alors que cela n'est pas le cas pour les morceaux de sucre dans la seconde recette. Bref, "des pommes en compote restent

toujours «de la pomme» tandis que des morceaux de sucre dissous dans de l'eau donnent non plus «du sucre» mais bien de l'eau sucrée" [Schnecker et Charolles, 1993, p. 203]. D'où leur deuxième contrainte ontologique.

Kleiber [à paraître] apporte de nouveau des précisions par rapport à ce principe. Dans un premier mouvement, il attire l'attention sur le rôle primordial des prédicats qui s'appliquent aux pronoms : si ces prédicats ont pour effet de renvoyer à l'état du référent avant la transformation, le pronom est acceptable :

(12) Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et reformez-les avec du glucamate.

Dans un second mouvement, il fait remarquer que dans certains cas, le référent est toujours saillant et le pronom devrait donc être possible, ce qui n'est pourtant pas le cas :

(13) Dans un saladier, battez les œufs avec sel et poivre. Incorporez-y 30 grammes de margarine juste fondue dans la poêle. Remettez cette dernière à chauffer fortement. Versez-y les œufs. Laissez-les prendre sur feu vif, deux à trois minutes. Mélangez-les avec une fourchette pour qu'ils cuisent à fond. ?? Dès qu'ils sont un peu secs sur les bords, encore baveux au centre, repliez-les et servez-les sur un plat chaud.

On préfère marquer le changement d'état du référent par l'introduction d'un SN défini :

(14) Dans un saladier, battez les œufs avec sel et poivre. Incorporez-y 30 grammes de margarine juste fondue dans la poêle. Remettez cette dernière à chauffer fortement. Versez-y les œufs. Laissez-les prendre sur feu vif, deux à trois minutes. Mélangez avec une fourchette pour que l'omelette cuise à fond. Dès qu'elle est un peu sèche sur les bords, encore baveuse au centre, repliez-la et servez-la sur un plat chaud.

ou en employant l'anaphore zéro ou le démonstratif :

(15) Dans un saladier, battez les œufs avec sel et poivre. Incorporez-y 30 grammes de margarine juste fondue dans la poêle. Remettez cette dernière à chauffer fortement. Versez-y les œufs. Laissez-les prendre sur feu vif, deux à trois minutes. Mélangez avec une fourchette pour que cela cuise à fond. Dès que c'est un peu sec sur les bords, encore baveux au centre, repliez...

Le fait décisif pour Kleiber [à paraître], c'est qu'on ne saurait appliquer aux œufs battus les prédicats *être sec au bord*, *être baveux au centre* et *replier* et les indications qu'ils comportent quant à la forme des référents auxquels ils s'appliquent. D'où sa conclusion :

"Lorsque le prédicat s'applique à la modification en tant que modification et non plus en tant qu'état du référent soumis à transformation, en somme, lorsqu'il rend saillant ou actif ce changement, le pronom apparaît plutôt

importun, même si les conditions instructionnelles [le pronom renvoie à l'actant principal d'une scène saillante] sont satisfaites" [Kleiber, à paraître].

Kleiber compare alors (13) et (14) à (16) et (17) :

(16) Le vase tomba par terre et se brisa en mille morceaux. ?Paul *le* ramassa et *le* posa sur un plateau.

(17) Le vase tomba par terre et se brisa en mille morceaux. Paul *le* recolla et *le* posa sur un plateau.

(16) n'est pas acceptable parce qu'en ramassant les morceaux d'un vase, nous n'avons pas l'impression de ramasser un vase, alors qu'en recollant un vase, nous obtenons bien un vase. De même, dans (13), les prédicats imposent un point de vue sur l'objet, puisqu'ils concernent clairement non les œufs comme entités distinctes, mais le résultat de l'action *cuire des œufs*.

Kleiber précise en outre que, dans le cas contraire, pour des raisons essentiellement thématiques, le pronom peut être employé.

Il existe en effet des cas où le référent auquel renvoie le pronom ne se laisse plus classer comme le suggèrent le genre et le nombre du pronom. Tel est notamment le cas de (10) répété ci-dessous :

(10) Prenez *quatre pommes*. Pelez-*les* et évidez-*les*. Faites-*les* cuire pendant 1/2 heure, broyez-*les* jusqu'à ce qu'*elles* soient complètement réduites et, après *les* avoir laissé refroidir, servez-*les* avec des petits gâteaux.

Le pronom *les* peut s'employer dans (10) jusqu'à la fin de la recette quoiqu'à ce moment, le référent se classe plutôt comme "compote". Nous avons déjà exposé ci-dessus ce qui permet d'expliquer ce fait : les pommes font partie des ingrédients de la recette et le locuteur continue à fixer son attention sur elles ([Cornish 1990], [Kleiber 1990a]). Comme le formule Kleiber [à paraître] : "c'est le facteur "thématique" qui l'emporte sur l'infidélité ontologique et qui fait que l'emploi du pronom pluriel ne cause aucune gêne alors que le référent saisi n'est plus digne de la pluralité". Il observe en outre que le pronom *les* est ici plus acceptable si la recette s'appelle *Pommes à l'alsacienne* que si elle s'appelle *Compote à l'alsacienne*. C'est dire que le but de la recette est différent d'après le titre qu'on y donne et que ce but est déterminant pour l'emploi du pronom. C'est dire, comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, que le *but communicatif* [Cornish, 1990] ou *l'intention textuelle* [Grosz & Sidner, 1986] assigne une cohérence globale au texte de la recette et que les pronoms s'inscrivent dans cette cohérence générale, qui se signale, entre autres, par le titre, comme l'ont montré plusieurs chercheurs ([Brown & Yule, 1983, p. 139], [Garnham, 1985, p. 169-170], [Singer, 1990, p. 150-

151]). En d'autres termes, d'après son intention textuelle, l'auteur impose un certain *point de vue* sur les objets dont il parle ou, en termes cognitifs, une *conceptualisation* [Langacker, 1987], qui ne correspond pas nécessairement à l'état ontologique du référent.

En fait, on constate un phénomène comparable dans l'exemple (13) de Kleiber [à paraître] :

- (13) Dans un saladier, battez les œufs avec sel et poivre. Incorporez-y 30 grammes de margarine juste fondue dans la poêle. Remettez cette dernière à chauffer fortement. Versez-y les œufs. Laissez-les prendre sur feu vif, deux à trois minutes. Mélangez-les avec une fourchette pour qu'ils cuisent à fond. ??Dès qu'ils sont un peu secs sur les bords, encore baveux au centre, repliez-les et servez-les sur un plat chaud.

En effet, même avant la dernière phrase le référent ne correspond plus à la classification par le nom initial *œufs* et la conceptualisation du référent comme "omelette". dans le *modèle mental* n'a pas nécessairement lieu dans la dernière phrase, mais déjà dans la phrase précédente : ce qui cuit, peut déjà s'appeler *omelette*, comme il ressort de la version (14) de l'exemple. Ce n'est pas "l'état du référent au moment de l'apparition du pronom" [Kleiber, à paraître] en tant que tel qui explique le refus du pronom. Pour expliquer qu'on continue à employer *ils* jusqu'avant la dernière phrase, il faut accepter que le locuteur entrevoit une continuité thématique entre les différentes phrases, par exemple comme une série de manipulations appliquées aux ingrédients initiaux [Kleiber, 1990b]. Il en ressort que ce qui est déterminant pour la forme du pronom, ce n'est pas l'état "ontologique" du référent, qu'on retrouve dans le *modèle mental* de la réalité du locuteur, mais la conceptualisation de ce référent par le locuteur, conceptualisation qu'on trouve dans la composante de la *représentation discursive* qui répertorie, de façon dynamique, les référents en focus. Par conséquent, les contraintes qu'exercent les prédicats ne sauraient être qualifiées d' "ontologiques", puisqu'il s'agit de contraintes imposées non par les objets eux-mêmes, mais par la possibilité qu'ont les prédicats qui s'appliquent aux référents discursifs *x* de se combiner entre eux, sans donner lieu à des incohérences. Si l'on applique à un tel référent *x* à la fois un prédicat *être des œufs* et les prédicats *être secs sur les bords, être baveux au centre, replier et servir sur un plat chaud*, cette combinaison n'est en effet pas acceptable par rapport à notre connaissance du monde. Bref, les prédicats qu'on attribue au référent discursif *x* doivent être cohérents entre eux et par rapport à notre connaissance générale du monde⁷. Les contraintes "ontologiques" se révèlent donc être, en dernier lieu, des contraintes inhérentes à notre conceptualisation du monde et, donc, phénoménologiques. Par là, nous retrouvons une fois de plus la contrainte phénoménologique proposée dans Schmedecker et Charolles [1993].

⁷Bosch [1985] parle à ce propos de cohérence interne et externe. Pour d'autres contraintes sur le choix de noms communs par les locuteurs, voir, entre autres, Rosch et al. [1976] et Clark [1992].

5. Un principe phénoménologique ?

Il y a une différence fondamentale entre les exemples que Schnedecker et Charolles analysent par le principe phénoménologique et ceux qu'ils analysent par les deux contraintes ontologiques [Kleiber, à paraître]. Alors que dans les exemples analysés à l'aide des contraintes ontologiques, le référent se transforme graduellement, mais reste à l'intérieur de la sorte ou catégorie définie par le terme de départ (le prince reste un homme), dans les exemples expliqués à l'aide du principe phénoménologique, le référent subit une transformation brusque et fondamentale qui le fait changer de sorte ou de catégorie. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les exemples (6), (9) et (10) aux exemples (16) et (17) de Schnedecker et Charolles [1993, p. 211 et 213] :

(16) On m'a assuré encore, dit le Chat, mais je ne saurais le croire, que vous aviez aussi le pouvoir de prendre la forme des plus petits Animaux, par exemple de vous changer en un Rat, en une Souris ; je vous avoue que je tiens cela tout à fait impossible. — Impossible ? reprit l'Ogre, vous allez voir", et en même temps il se changea en *une Souris, qui se mit à courir sur le plancher*. Le Chat ne l'eût pas plus tôt aperçue qu'il se jeta dessus et la mangea. (C. Perrault, *Le Chat Botté*).

(17) Le Dr. Jekyll but la potion et se transforma en Mrs. Hyde. Il mit sa plus belle robe et se rendit au restaurant. Le garçon vit entrer *une magnifique jeune femme*. Durant tout le repas, il l'observa : *elle (*il)* lui rappela sa mère.

La différence essentielle est évidemment que dans ces nouveaux exemples, le référent change de catégorie : à l'opposé du prince de (9), qui reste un homme malgré tout, le Dr. Jekyll de Charolles et Schnedecker devient une femme et l'ogre se transforme en souris, changement peut-être encore plus radical. Dans les termes de Kleiber [à paraître], on n'assiste plus à une *évolution* du référent, mais à une *révolution*. On comprend du coup pourquoi les principes ontologiques ne suffisent plus à décrire ces cas : le trait sortal, même s'il est saillant, ne saurait plus garantir l'identité du référent, puisque celui-ci change de trait sortal. Schnedecker et Charolles introduisent alors un paramètre nouveau, qui "tient au fait que les événements relatés sont ici *perçus, saisis et restitués du point de vue des personnages, dont les champs de vision/perception et de savoir sont nécessairement limités*, comparés à l'omniscience qui, elle, caractérise au contraire le narrateur" [1993, p. 210].

Cette nouvelle contrainte peut facilement être illustrée à partir du demicr exemple : si *il* est inacceptable dans ce contexte, c'est parce que le garçon n'a pas assisté à la transformation du Dr. Jekyll et ne dispose, pour classer le référent, que de l'apparence visible (ou perceptible) de celui-ci. Puisque ce référent a toutes les caractéristiques d'une femme et puisque le garçon ne peut savoir qu'il s'agit d'un homme transformé, l'emploi de la forme féminine du pronom s'impose.

L'exemple du *Chat Botté* permet à Schnedecker et Charolles d'offrir une autre illustration du rôle du *point de vue*⁸. Ils font observer que si l'on dote le chat de (16) d'omniscience, on peut accepter l'emploi de pronoms au masculin :

(18) "Impossible ? reprit l'Ogre, vous allez voir", et en même temps il se changea en *une Souris*, qui se mit à courir sur le plancher. Le Chat ne l'eût pas plus tôt aperçu qu'il se jeta dessus et le mangea.

⁸Schnedecker et Charolles [1993, p. 206-209] font une distinction nette entre leur concept de 'point de vue' et celui d'empathie de Kuno [1987].

Ces formes masculines du pronom ne sont pas acceptables, par contre, si l'on change l'article du syntagme nominal *le Chat* :

(19) (Il se changea en *une Souris*, qui se mit à courir sur le plancher.) Un chat entra alors dans la pièce. Il ne ?? l'eût pas plus tôt aperçu qu'il se jeta dessus et le mangea.

L'effet de l'emploi de l'article indéfini est de suggérer que le chat "débarque dans l'intrigue" [Schnedecker & Charolles, 1993, p. 211]. Du coup, il n'a accès qu'à l'état "souris" du référent et le pronom masculin qui suggère qu'il est aussi au courant de l'état "ogre" lui prête une omniscience dont il ne peut disposer.

Ces quelques exemples suffisent pour illustrer le fonctionnement du principe phénoménologique. On ne saurait le contester. Ce que nous contestons, par contre, c'est l'affirmation de Schnedecker et de Charolles [1993, p. 210] qu'il s'agit d'un *nouveau* paramètre par rapport aux exemples précédents et qu'il y aurait donc deux groupes de principes : les principes ontologiques et le principe phénoménologique. On trouve la même bipartition chez Kleiber, d'après qui "la contrainte phénoménologique (...), qui s'occupe des affaires pronominales des situations de métamorphose, ne s'applique pas aux processus de transformations non métamorphiques" [à paraître].

Nous ne pouvons être d'accord avec ce point de vue. La raison principale n'est pas l'observation tout à fait générale que "c'est le point de vue qui crée l'objet" (Saussure) et que l'emploi d'un nom commun dans le langage traduit toujours une conceptualisation (Langacker). La raison décisive est que les derniers emplois de *les* dans la recette (10) sont moins adéquats par rapport à l'état "ontologique" du référent à ce moment précis⁹.

(10) Prenez *quatre pommes*. Pelez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'*elles* soient complètement réduites et, après *les* avoir laissé refroidir, servez-les avec des petits gâteaux.

⁹Rappelons que c'est une des raisons pour lesquelles Charolles et Schnedecker [1993, p. 117] rejettent les approches en termes de modèles mentaux.

Kleiber [à paraître] affirme même que pour cette raison, les deux derniers *les* lui semblent passer un peu moins bien la rampe que les précédents. Nous avons vu pourquoi à son avis on peut quand même les employer : c'est parce que le pronom marque ici la continuité thématique et parce que "le facteur «thématique» l'emporte ici sur l'infidélité

ontologique". Ou, dans les termes employés ici : le but de la recette est déterminant pour le pronom, qui passe surtout bien quand la recette s'appelle *Pommes à l'alsacienne*, alors qu'il poserait plus de problèmes si la recette s'appelait *Compote à l'alsacienne*. Or, à notre avis, en attirant l'attention sur l'importance du facteur "thématique", on réintroduit le facteur du *point de vue*. Car si le locuteur continue à employer *les* au lieu de *la*, qui renverrait à la compote correspondant à l'état actuel du référent, c'est bien parce qu'il renvoie toujours au classement initial du référent comme *quatre pommes* — comme le suggère la partie descriptive du sens du pronom [Kleiber, 1990a, 1994a].

L'emploi de *ils* peut donc bien s'expliquer même dans les exemples "non révolutionnaires" par une intervention du paramètre du point de vue, si l'on accepte de définir "point de vue" comme "la conceptualisation de l'objet par le locuteur ou par un des personnages qu'il met en scène". Le locuteur signale, par le pronom qu'il emploie, comment il envisage l'objet dont il parle : non comme des pommes coupées, broyées, etc., mais comme des pommes, c'est-à-dire comme un des ingrédients qui entrent dans la préparation du plat et qui subissent une série de manipulations. Cela ressort à notre avis clairement de l'exemple (20) :

(20) Crêpes Eugène Chatard

Peler les pommes, les couper en deux, retirer les trognons et les couper en petits cubes. Les saupoudrer de sucre, ajouter le jus de citron et le Calvados. — Préparer l'appareil à crêpes. Mélanger la farine, les œufs, le lait, la crème, le beurre, le zeste de citron avec une pincée de sel. — Laisser reposer cet appareil à crêpes environ 20 minutes et ajouter *les pommes* avec le jus rendu et mélanger (*Les Epicuriennes*, n° 3, 1994, p. 42).

Ce qui nous intéresse dans cet exemple est que, dans la troisième partie de la recette, on reprend le résultat des manipulations de la première partie par *les pommes*, ce qui suggère que les pronoms *les* dans la première partie renvoient aux deux pommes reinette qui font partie des ingrédients de la recette qu'on a énumérés auparavant, quoique les pommes aient subi une série de manipulations précisées dans la première partie de la recette. Mais le point essentiel, c'est bien sûr qu'en employant une deuxième fois *les pommes*, le locuteur exprime sa conceptualisation du référent, conceptualisation qui n'est plus du tout en accord avec l'état "ontologique" de ce référent — tout comme c'était le cas pour le dernier *les* de l'exemple (10). Nous croyons donc que le locuteur exprime bien sa conceptualisation du référent dans les exemples moins révolutionnaires.

Il faut d'ailleurs noter que cette conceptualisation peut être variable et permet donc un certain choix, comme il ressort de l'exemple (21), où alternent les termes *rouelles de poireau* et *poireaux* :

(21) Marinière de pétoncles

Laver les poireaux, les émincer finement en rouelles. Porter une sauteuse d'eau salée à ébullition. Y plonger *les poireaux*. Les laisser 2 minutes pour les garder croquants. Rafraîchir et égoutter. (...) Chauffer *les rouelles de poireau*.

Les enrober de sauce. Chauffer les coquilles de pétoncle. Les disposer sur les assiettes avec un socle de gros sel et 3 pluches d'aneth en décor. Dresser les poireaux dans les coquilles. (...) (*Les Epicuriennes*, n° 3, 1994, p. 30)¹⁰.

Il faut en outre se rendre compte que, dans certains cas, l'emploi même d'un pronom plutôt que d'un SN "plein", c'est-à-dire porteur d'un sens descriptif plus riche que celui des pronoms, résulte d'un choix du locuteur. En effet, dans certains contextes, l'apparition d'un SN "plein" n'implique pas qu'un pronom serait totalement impossible. Ainsi, dans l'article suivant du *Monde* du 31 décembre 1994, Stéphane Davet donne une description de la vie de Solomon Burke, chanteur de "soul" de passage à Paris. Nous en citons ici un petit extrait :

(22) En 1955, leader remarqué des Gospel Cavaliers, il signe son premier contrat discographique avec Apollo (...). Malgré les premiers succès, (...) *Solomon Burke*, en conflit avec son manager, est contraint à une retraite forcée dont il profitera pour monter une entreprise de pompes funèbres. En 1960, le jeune homme est récupéré par le label Atlantic. (...) Après Ray Charles, les Drifters ou les Coasters, *Solomon Burke* deviendra leur poulain vedette. De *Just Out Of Reach* à *The Prince*, le "king of rock and soul" alignera, (...) une impressionnante série de tubes.

Il aurait été possible d'employer le pronom partout ; si l'auteur a préféré d'employer un SN "plein", c'est parce qu'il a voulu donner des informations ultérieures, en introduisant d'une façon implicite des relations de cohérence ([Maes, 1991], [Sanders & Spooren & Noordman, 1993]). Le premier emploi du nom propre s'explique si l'on remarque que le chanteur avait signé son contrat discographique avec Apollo comme leader des *Gospel Cavaliers* : l'emploi du nom propre *Solomon Burke* signale alors qu'entre temps, le chanteur a entamé une carrière solo. Le second emploi du nom propre s'explique dans le contexte des noms des autres stars du label Atlantic, les *Drifters*, les *Coasters*, etc. Quant aux deux syntagmes nominaux, ils signalent l'évolution de Solomon Burke : du jeune homme inconnu, il devient le "roi du rock 'n' soul", après avoir produit toute une série de tubes que l'auteur prend soin d'énumérer. Bref, l'emploi des SN "pleins" suggère au lecteur des rapports de cohérence qui ne sont pas mentionnés explicitement dans le texte, mais qu'il peut déduire de l'emploi de ces SN "pleins".

Un exemple peut-être plus évident est le passage suivant d'un article d'Ariane Chemin dans *Le Monde* du 31 décembre 1994, qui traite de la nomination de Patrice Duhamel et Anne Coutard à la direction générale de Radio-France :

(23) *Le second*, quarante-neuf ans, a été appelé à Radio-France à l'été 1993, quelques mois après la fin de «la grande aventure de la Cinq». Il a été directeur de l'antenne de France-Inter, avant de coiffer également les programmes. L'ancien journaliste gèrera «l'image, le développement et la stratégie des programmes de Radio-France», qu'il tentera «d'ouvrir à l'extérieur, en faisant jouer une logique de groupe».

¹⁰Répétons qu'il ne s'agit pas ici d'une objection aux contraintes ontologiques : si le locuteur peut choisir la dénomination qu'il donne aux référents, c'est évidemment dans certaines limites et, dans le cas présent, ces limites peuvent être fournies par les contraintes de Charolles et Schnedeker. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'on peut choisir et qu'on peut donc introduire son point de vue. Le fait que ce choix soit limité ne change rien à cette constatation, à notre avis.

Ici, le SN défini est employé pour signaler que Patrice Duhamel était journaliste. De nouveau, on aurait pu employer un simple pronom, mais l'emploi du SN défini permet au locuteur de donner un surplus d'informations. Ce qui n'est possible, comme l'explique Maes [1991], que parce que *le N* ne sert pas vraiment à identifier un référent dans ce type de contextes. Le référent est déjà en focus et le contenu descriptif du groupe nominal peut être ajouté à sa représentation discursive. Bref, si le pronom reprend un référent en focus tel qu'il est en focus, les SN définis de ce type reprennent des référents en focus pour y ajouter des informations supplémentaires.

Il y a aussi des SN démonstratifs qui s'emploient en concurrence avec des pronoms, comme il ressort de l'exemple suivant de *La Chute* de Camus (p. 27) :

(24) Etre arrêté, par exemple, dans les couloirs du Palais, par la femme d'un accusé qu'on a défendu pour la seule justice ou pitié, je veux dire gratuitement, entendre *cette femme* murmurer que rien, non, rien ne pourra reconnaître ce qu'on a fait pour eux, répondre alors que c'était bien naturel, n'importe qui en aurait fait autant (...).

Ici, l'effet du SN n'est évidemment pas d'enrichir la représentation discursive du référent, pour la simple raison que *femme* n'ajoute rien à la représentation du référent comme *femme d'un accusé qu'on a défendu...* L'effet de *ce* est plutôt, comme le signale Maes [1991, p. 110-119], de signaler une "contextualisation". A son avis, *le N* demande uniquement d'identifier le référent de *le N* avec le référent en focus : l'identification serait la relation de cohérence minimale, celle que l'on essaie d'établir par défaut [Noordman & Vonk, 1987]¹¹. *Ce N* signifierait par contre qu'il ne suffit pas d'interpréter le texte à ce niveau superficiel ou minimal et qu'il faut entrevoir une relation "non défaut" entre le référent de *ce N* et le référent dans le focus. Dans le cas présent, le déterminant démonstratif signifierait qu'il faut enrichir le contenu du nom *femme* dans le SN démonstratif en l'enrichissant par les informations fournies dans le contexte précédent¹².

Nous croyons en tout cas que le fait que, dans certains contextes, le locuteur peut introduire des SN "pleins" au lieu de pronoms dans des exemples de référents évolutifs, montre que l'emploi d'un pronom est toujours le résultat d'un choix par le locuteur, même s'il s'agit d'un choix pour l'élément non marqué. Ce qui voudrait dire que la notion de point de vue et de conceptualisation du référent peut s'employer aussi pour expliquer les exemples "non révolutionnaires" de référents évolutifs.

Conclusions

Notre but, répétons-le, n'était pas de rejeter les propositions de Charolles et Schnedecker, ni celles de Kleiber. Nous avons plutôt essayé

¹¹Cela pourrait aussi s'expliquer par le principe d'informativité de Levinson [1987, p. 68] qui veut que des expressions non marquées reçoivent une interprétation enrichie par moyen d'interprétations par défaut et, plus spécifiquement, qu'elles poussent vers une lecture coréférentielle, alors que des expressions plus marquées favoriseraient une interprétation non-défaut et non-coréférentielle. Evidemment, cela s'explique aussi en termes de la théorie de pertinence (voir [Ariel 1990]).

¹²L'exemple (24) permet à notre avis de montrer une fois de plus que les démonstratifs ne sauraient être caractérisés comme des "designateurs directs", des designateurs qui renverraient à leurs référents en oblitérant le chemin qui y mène ([Kaplan, 1977], [Kleiber, 1994b, p. 71]). L'existence d'interprétations contextualisantes du SN démonstratif est déjà par elle-même suffisante pour montrer que cette interprétation n'est pas recevable sans plus (voir aussi [Tasmowski-De Ryck, 1990] et [De Mulder, 1992]).

de voir comment elles pouvaient être intégrées dans une conception que ces auteurs appellent "mentaliste". Nous croyons en effet, d'ailleurs comme Schnedecker et Charolles et comme Kleiber, que nous élaborons des représentations discursives lorsque nous interprétons des discours. Il nous semble alors qu'il faut intégrer les réflexions des différents auteurs pour formuler une série d'exigences à ce type de représentations : il faut les distinguer des modèles *mentaux* de la réalité (où l'on trouve les états "ontologiques" des référents) et il faut qu'elles contiennent une composante qui dit quels sont les référents en focus. Nous croyons aussi qu'il faut réinterpréter les contraintes ontologiques comme des contraintes qui restreignent la façon dont les locuteurs (ou auteurs) peuvent conceptualiser les référents, conceptualisation qui se reflète dans les expressions référentielles employées. Mais tout cela doit se confirmer dans un travail ultérieur dans lequel nous essayons d'élaborer les représentations discursives correspondant aux exemples de référents évolutifs.

Université d'Artois (Arras)

L'idée de la référence directe se heurte en outre ici au problème que 'cette femme' est une reprise de 'la femme' qui n'a pas de référent particulier, mais renvoie à une femme indéfinie — l'unicité de 'le' étant justifiée par la relative qui suit ([Löbner, 1985] et [Kleiber, 1992]). Dans ces circonstances, on voit mal comment le référent lui-même pourrait faire partie de la proposition exprimée. Il paraît alors plus exact de partir de deux thèses bien connues pour expliquer l'interprétation contextualisante du démonstratif. Primo, le démonstratif est une expression déictique, ce qui veut dire qu'il trouve son référent par le truchement d'un élément du contexte de son énonciation [Kleiber, 1986a]. Secundo, le démonstratif signale qu'il faut encore chercher le référent et, du coup, qu'il faut un effort supplémentaire ([Kirsner, 1979, p. 359] et [Kleiber, 1986b, p. 57-58]). Si c'est le cas, on peut s'attendre à ce que cet effort soit compensé par un effet de sens supplémentaire ([Levinson, 1987] et [Ariel, 1990]). Dans les termes de Maes, on peut s'attendre à ce que le démonstratif signale qu'il ne faut pas se contenter de l'interprétation minimale signalée par le N.

Références bibliographiques

ARIEL (M.)

1990, *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London, Routledge.

BOSCH (P.)

1983, *Agreement and Anaphora : A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, London, Academic Press.

1985, "Constraints, Coherence, Comprehension. Reflections on Anaphora", p. 299-319, in SÖZER (E.), ed.

1988, "Representing and Accessing Focussed Referents", *Language and Cognitive Processes*, n° 3/3, p. 207-231.

BROWN (G.) & YULE (G.)

1983, *Discourse Analysis*, Cambridge University Press.

CAMUS (A.)

1956, *La Chute*, Paris, Gallimard (Folio).

CHAROLLES (M.)

1982, *Etudes sur la cohérence et l'interprétation des discours*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Franche-Comté.

CHAROLLES (M.) & SCHNEDECKER (C.)

1993, "Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs", *Langages*, n°112, p. 106-126.

CLARK (E.)

1992, "Conventionality and Contrast : Pragmatic Principles with Lexical Consequences", p. 171-190, in LEHRER (A.) & KITTAY (E.), eds.

CORNISH (F.)

1987, "Anaphoric Pronouns : Under Linguistic Control, or Signalling Particular Discourse Representations ?", *Journal of Semantics*, n°5, p. 233-260.

1990, "Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours", p. 81-96, in KLEIBER (G.) & TYVAERT (J.-E.), eds.

De MULDER (W.)

1990, "Anaphore définie versus anaphore démonstrative : un problème sémantique ?", p. 143-158, in KLEIBER (G.) & TYVAERT (J.-E.), eds.

1992, *Il y a sens et il y a signification : sur la sémantique et la pragmatique des définis et des démonstratifs*, Thèse de Doctorat, Université d'Anvers.

ENGELKAMP (J.) & LORENZ (K.) & SANDIG (B.), eds.

1987, *Wissensrepräsentation und Wissensaustausch*, St. Ingbert, Rohrig Verlag.

FAUCONNIER (G.)

1984, *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.

GARNHAM (A.)

1985, *Psycholinguistics : Central Topics*, London-New York, Methuen.

GIVON (T.), ed.

1979, *Discourse and Syntax (Syntax and Semantics, 12)*, New York, Academic Press.

GREGOIRE (E.)

1990, *Logiques non monotones et intelligence artificielle*, Paris, Hermès.

GRICE (H. P.)

1969, "Utterer's Meaning and Intentions", *Philosophical Review*, n° 68/2, p. 147-177.

GROSZ (B.) & SIDNER (C.)

1986, "Attention, Intentions, and the Structure of Discourse", *Computational Linguistics*, n° 12/3, p. 175-204.

HALLIDAY (M.) & HASAN (R.)

1976, *Cohesion in English*, London, Longman.

KAMP (H.) & REYLE (U.)

1994, *From Discourse to Logic : Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*, Dordrecht, Kluwer.

KAPLAN (D.)

1977, *Demonstratives : An Essay on the Semantics, Logic, Metaphysics and Epistemology of Demonstratives and other Indexicals*, dact.

KARTTUNEN (L.)

1976, "Discourse Referents", p. 363-385, in McCRAWLEY (J.), ed.

KIRSNER (R.)

1979, "Deixis in Discourse : An Exploratory Quantitative Study of the Modern Dutch Demonstrative Adjectives", p. 355-375, in GIVON (T.), ed.

KLEIBER (G.)

1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.

1986a, "Déictiques, embrayeurs, «token-reflexives», symboles indexicaux, etc. : comment les définir ?", *L'Information grammaticale*, n° 30, p. 3-22.

1986b, "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate UN Ni → LE Ni / UN Ni → CE Ni", *Langue Française*, n° 72, p. 54-79.

1990a, "Quand il n'a pas d'antécédent", *Langages*, n° 97, p. 24-50.

1990b, "Article défini et démonstratif : approche sémantique versus approche cognitive", p. 199-227, in KLEIBER (G.) & TYVAERT (J.-E.), eds.

1992, "Article défini, unicité et pertinence", *Revue Romane*, n°27, 1, p. 61-89.

1994a, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

1994b, *Nominales : essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.

à paraître, *Anaphore pronominale et référents évolutifs ou Comment faire recette avec un pronom*, Communication au colloque «Relations anaphoriques et (in)cohérence», Anvers (1-3-12-1994).

- KLEIBER (G.) & TYVAERT (J.-E.), eds.
1990, *L'Anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.
- KRONFELD (A.)
1990, *Reference and Computation : An Essay in Applied Philosophy of Language*, Cambridge University Press.
- KUNO (S.)
1987, *Functional Syntax : Anaphora, Discourse and Empathy*, University of Chicago Press.
- LANGACKER (R.)
1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1, Stanford University Press.
- LEHRER (A.) & KITTAY (E.), eds.
1992, *Frames, Fields, and Contrasts : New Essays in Lexical Organization*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- LEVINSON (S.)
1987, "Minimization and Conversational Inference", p. 61-129, in VERSCHUEREN (J.) & BERTUCELLI-PAPI (M.), eds.
- LÖBNER (S.)
1985, "Definites", *Journal of Semantics*, n°4, p. 279-326.
- MAES (A.)
1991, *Nominal Anaphors and the Coherence of Discourse*, Thèse de doctorat, Université de Tilburg.
- McCAWLEY (J.), ed.
1976, *Notes from the Linguistic Underground (Syntax and Semantics 6)*, New York, Academic Press.
- NOORDMAN (L.) & VONK (W.)
1987, "Knowledge Acquisition Through Text Processing", p. 247-266, in ENGELKAMP (J.) & LORENZ (K.) & SANDIG (B.), eds.
- NUNBERG (G.)
1978, *The Pragmatics of Reference*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.
- REBOUL (A.)
1992, *La Désignation des référents en mutation : différentes hypothèses*, à paraître.
- ROSCH (E.) et al.
1976, "Basic Objects in Natural Categories", *Cognitive Psychology*, n°8, p. 382-436.
- SANDERS (T.) & SPOOREN (W.) & NOORDMAN (L.)
1993, "Coherence Relations in a Cognitive Theory of Discourse Representation", *Cognitive Linguistics*, n° 4/2, p. 93-133.
- SCHNEDECKER (C.) & CHAROLLES (M.)
1993, "Les Référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique", *Cahiers de linguistique française*, 14, p. 197-227.
- SEARLE (J.)
1969, *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press.

SINGER (M.)

1990, *Psychology of Language : An Introduction to Sentence and Discourse Processes*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.

SÖZER (E.), ed.

1985, *Text Connexity, Text Coherence. Aspects, Methods, Results*, Hamburg, Buske.

SPERBER (D.) & WILSON (D.)

1986, *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell.

STRAWSON (P.)

1964, "Identifying Reference and Truth-values", p. 75-93, in STRAWSON (P.), ed.

STRAWSON (P.), ed.

1970, *Logico-Linguistic Papers*, London, Methuen.

TASMOWSKI-DE RYCK (L.)

1990, "Les Démonstratifs roumains dans la phrase et dans le texte", *Langages*, n°97, p. 82-99.

VERSCHUEREN (J.) & BERTUCELLI-PAPI (M.), eds.

1987, *The Pragmatic Perspective*, Amsterdam, John Benjamins.

YULE (G.)

1982, "Interpreting Anaphora Without Identifying Reference", *Journal of Semantics*, n°1/4, p. 315-322.

